

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 29 NOVEMBRE 2018

A 15 H 00 DANS LE GRAND SALON DE L'HOTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-------------|----------|---|
| M. le Maire | Divers 1 | Point d'information sur des sujets d'actualité. |
| Mme KAUCIC | 1° - | Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. |
| M. TOULOUZE | 2° - | Débat d'Orientation Budgétaire 2019. |
| M. le Maire | 3° - | Approbation du rapport 2018 de la CLECT Metz Métropole. |
| M. le Maire | 4° - | Transfert de l'ensemble des équipements publics internes aux ZAE et nécessaires à leur fonctionnement (voiries, équipements et espaces publics). |
| M. TOULOUZE | 5° - | Examen pour l'exercice 2017 des rapports annuels des délégations de service public, des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, d'eau potable et d'élimination des déchets ainsi que leurs notes liminaires, du rapport annuel du camping municipal géré en régie pour l'exercice 2017 et du rapport d'activité 2017 du Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux. |
| M. JEAN | 6° - | Rapports sur l'activité des SPL Metz Métropole Moselle Congrès et SAREMM ainsi que des SAEML Metz Techno'pôles et UEM pour l'exercice 2017. |
| M. JEAN | 7° - | Rapports sur l'activité des SCIC la Ferme de Borny et CITIZ pour l'exercice 2017. |
| Mme MIGAUD | 8° - | Super Senior Saison 2. |
| M. LEKADIR | 9° - | Création d'une œuvre street art en partenariat avec l'Etat. |
| M. LEKADIR | 10° - | Convention de mise à disposition des postes de conservateurs de bibliothèque d'Etat. |

- Mme AGAMENNONE 11° - Conventions avec l'association A.R.B.R.E.S. pour la valorisation des arbres remarquables de la Ville de Metz.
- M. le Maire 12° - Cession d'un terrain communal situé rue Charles le Payen au Sablon.
- M. KRAUSENER 13° - Cession de l'immeuble sis 6 rue de Périgot à Metz.
- M. KRAUSENER 14° - Cession d'une parcelle en indivision située rue Mouzin à Metz.
- Mme SAADI 15° - Conventions de réservation de logements.
- M. TOULOUZE 16° - Réitération de garanties d'emprunts au profil des sociétés d'HLM Batigère et Logiest.
- M. TOULOUZE 17° - Etat n°5 des décisions modificatives.
- M. le Maire 18° - Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution des Délibérations du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014, du 3 juillet 2014, du 29 janvier 2015, du 29 octobre 2015 et du 6 juillet 2017 ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions.
- 19° - Questions orales.